

Service : Mission départementale aux droits des
femmes et à l'égalité

La Roche-sur-Yon, **30 JUL. 2020**

Dossier suivi par :
Patricia MENDOZA CERISUELO
Tél. : 02 51 36 75 43
Mail : patricia.mendoza-cerisuelo@vendee.gouv.fr

Le préfet

à

Destinataires in fine

Objet : Appel à projets pour le déploiement des centres de suivi et de prise en charge des auteurs de violences (CPCA).

Face à la gravité et à l'ampleur du phénomène des violences au sein du couple, la prévention primaire et de la réitération de tout acte de violences constitue un enjeu essentiel des politiques publiques judiciaire, sociale et sanitaire.

Ces constats ont été confirmés et partagés lors du Grenelle de lutte contre les violences conjugales par les acteurs associatifs et les autorités publiques. Parmi les 46 mesures annoncées par le Premier Ministre le 25 novembre 2019 à l'issue du Grenelle, figure ainsi la mise en place, sur l'ensemble du territoire national, de centres de suivi et de prise en charge des auteurs d'ici 2022, avec un déploiement de 15 centres à partir de 2020, en métropole et en Outre-mer.

Dans ce cadre, un appel à projets est lancé sous l'égide du Ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances (Direction générale de la cohésion). Il vise quatre objectifs :

- soutenir le déploiement, le renforcement ou la création de centres de suivi et de prise en charge globale des auteurs de violences sur les territoires, par une contribution financière dédiée ;
- structurer l'émergence d'une offre de prise en charge complète et homogène sur l'ensemble du territoire national autour de principes d'actions communs ;
- favoriser des partenariats locaux autour de ces dispositifs, à l'intersection du judiciaire, du sanitaire et du social ;
- renforcer les choix d'orientation possibles pour les services prescripteurs.

Vous trouverez en annexe le document de présentation des lignes directrice de l'appel à projet, le dossier de candidature et la charte d'engagements.

Madame MENDOZA CERISUELO, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité, se tient à votre entière disposition pour vous apporter toute information complémentaire.

Le préfet,

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général
de la Préfecture de la Vendée


François-Claude PLAISANT

DESTINATAIRES

Madame le procureur de la République de La Roche-sur-Yon

Madame le procureur de la République des Sables d'Olonne

Madame la présidente du tribunal judiciaire de La Roche-sur-Yon

Monsieur le président du tribunal judiciaire des Sables d'Olonne

Monsieur le directeur de la délégation territoriale de la Vendée – Agence Régionale de Santé

Monsieur le directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation de Vendée

Madame la présidente de l'Association des Maires et Présidents de Communautés de Vendée

Monsieur le président du Conseil Départemental de Vendée

Madame la présidente de la Communauté de communes des Herbiers

Monsieur le président de la Communauté d'agglomération Les Sables d'Olonne agglomération

Monsieur le président de la Communauté de communes Terres de Montaigu

Monsieur le président de la Communauté de communes du Pays de St-Gilles-Croix-de-Vie

Monsieur le Maire de La Roche-sur-Yon

Monsieur le Maire d'Aizenay

Monsieur le Maire de la Tranche-sur-Mer

Monsieur le Maire d'Aubigny – Les Clouzeaux

Monsieur le Maire de Challans

Madame le Maire de Chantonnay

Monsieur le Maire de Fontenay-le-Comte

Madame le Maire du Poiré-sur-Vie

Monsieur le Maire de l'Île-d'Yeu

Monsieur le Maire de Luçon

Madame le Maire de Pouzauges

Madame le Maire de Saint-Jean-de-Monts

Monsieur le Maire de Talmont-Saint-Hilaire

Madame la présidente de l'association Passerelles

Monsieur le président de l'association AREAMS

Monsieur le président de l'association APSH

Madame la présidente de RAPAV

Monsieur l'administrateur du SIAO 85